



**Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique
portant sur le plan directeur de développement et
d'aménagement 2018-2028 du Parc Jean-Drapeau**

Sommaire

1. Brève synthèse de l'histoire des îles
2. L'ADN culturel du parc Jean-Drapeau
 - 2.1 L'histoire et le patrimoine
 - 2.2 Les événements
 - 2.3 L'art public
3. L'île Sainte-Hélène
4. L'île Notre-Dame
5. Conclusion

1. Bref aperçu de l'histoire des îles

Habitée par les Iroquoiens depuis au moins le XVe siècle, l'île Sainte-Hélène a été ainsi nommée par Samuel de Champlain, dès 1611. Pendant le régime français, elle sera utilisée d'abord à des fins agricoles et forestières, et par la suite également à des fins militaires.

La relation conflictuelle avec les États-Unis, à compter du début du XIXe siècle, amènera le gouvernement colonial à construire, à compter de 1820, le complexe militaire que nous connaissons encore de nos jours et à y installer une garnison de l'armée britannique pendant près d'une cinquantaine d'années.

À compter de 1874, à l'exception des deux périodes correspondant aux guerres mondiales, les Montréalais s'approprient progressivement leur île. L'inauguration du pont Jacques-Cartier, en 1930, stimule un remarquable effort d'aménagement inspiré par l'architecte paysagiste Frederick G. Todd. Le «pavillon des baigneurs» ouvre ses portes en 1953, alors que le musée Stewart, installé dans le blockhaus du fort de l'île Sainte-Hélène, est inauguré en 1955. De son côté, la grande poudrière devient le Théâtre de la Poudrière à compter de 1957, jusqu'en 1982.

La décision d'organiser une exposition internationale et universelle amène l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène — à laquelle est rattachée l'île Ronde — ainsi que la création de l'île Notre-Dame. En plus d'être un succès retentissant, l'influence et le pouvoir évocateur d'Expo 67 continuent, cinquante ans plus tard, à se faire sentir.

À compter de 1968, Terre des Hommes prend la relève d'Expo 67 pendant une quinzaine d'années. Malgré les nombreuses difficultés — détérioration des pavillons, usure du concept, problèmes financiers — encore trois millions de visiteurs s'y présentaient au début des années 80.

En plus du Grand Prix F1 à compter de 1978 et des Floralties en 1980, l'île Notre-Dame a vu l'ancien pavillon de la France se transformer en Palais de la civilisation à compter de 1986. La plupart des expositions qui y furent présentées — notamment Cités-Cinés en 1989 — furent de remarquables succès.

Au début des années 90, une contribution du gouvernement du Canada dans le cadre du 350e anniversaire de Montréal permet de remettre en état la partie ouest de l'île Sainte-Hélène. Dans ce cadre, *Man, three disks*, d'Alexander Calder, est déplacé en 1992 dans l'axe du nouveau belvédère.

Par ailleurs, une entente avec le ministère canadien de l'Environnement permet de transformer l'ancien pavillon des États-Unis conçu par Buckminster Fuller — et renommé Biosphère depuis 1968 — en un nouveau centre d'interprétation sur l'eau.

En 1993, la Ville adoptera un premier plan directeur pour les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.

2. L'ADN culturel du parc Jean-Drapeau

2.1 L'histoire et le patrimoine

Comme nous l'avons vu précédemment, l'île Sainte-Hélène a une histoire qui remonte à Samuel de Champlain. La constitution en 2007 du site patrimonial de l'île Sainte-Hélène, à l'occasion du 40^e anniversaire d'Expo 67, avait justement pour but de souligner, en plus de son rôle historique, la cohabitation d'importants témoins, tant du patrimoine militaire, des bâtiments municipaux que de plusieurs composantes de l'Expo 67.

À cet effet, la vocation de plusieurs de ces témoins est pour le moins incertaine.

=> Le musée Stewart anime remarquablement l'essentiel de l'espace intérieur et extérieur du fort de Sainte-Hélène. Toutefois, le plan directeur de 1993 faisait déjà état de la possibilité que le musée déménage en-dehors de l'île Sainte-Hélène. Cette hypothèse s'est renforcée au cours des récentes années, particulièrement depuis la fusion avec le musée McCord.

=> Depuis que le Théâtre de la Poudrière a cessé ses activités, en 1982, l'immeuble n'a toujours pas fait l'objet d'une réaffectation permanente.

=> Alors que l'historique «pavillon des baigneurs» est devenu, en 2005, le Complexe aquatique en mettant en valeur sa structure originale, la vocation future de l'immeuble ayant abrité le restaurant Hélène-de-Champlain est toujours à l'état de projet.

Pour ce qui est des principaux témoins d'Expo 67, nous y reviendrons tantôt.

2.2 Les événements

Comme nous l'avons vu, les événements en tous genres font partie intégrante de l'ADN du parc Jean-Drapeau. C'est dans cet esprit, notamment:

- que le Grand Prix de F1 est installé à l'île Notre-Dame depuis 1978, deux ans après la mise en service du bassin olympique;
- que la Fête des Neiges est devenue une institution montréalaise depuis 1984;
- que le déplacement et la mise en valeur de l'oeuvre de Calder a incité de jeunes entrepreneurs culturels à lancer Piknic Électronik, en 2003.;
- que les Weekends du monde sont installés au parc Jean-Drapeau depuis 2005;
- que le plan directeur de 1993 prévoyait déjà l'aménagement de ce qui s'appelait alors «le parterre», ce qui a ouvert la voie au démarrage, en 2006, du festival Osheaga, devenu progressivement un des plus importants festivals musicaux au monde.

Certains événements génèrent par ailleurs des tensions. La plus médiatisée de ces tensions concerne le bruit, mais ce n'est pas la seule. Par exemple, il est fort étonnant

que, dans certains cas, les périodes de «montage/démontage» se calculent non pas en jours, mais plutôt en semaines et même davantage.

Culture Montréal considère qu'il faut non seulement reconnaître, mais aussi continuer à faciliter la possibilité d'organiser des événements de toutes sortes au parc Jean-Drapeau. Par contre, les promoteurs doivent prendre davantage conscience que le parc est un bien public et que, par conséquent, il appartient à tous.

Dans cet esprit, il faudra s'assurer qu'en 2019, l'inauguration tant des nouveaux paddocks que de l'amphithéâtre facilitent et simplifient l'organisation d'événements de grande envergure et permettent à leurs promoteurs de réduire leur empreinte sonore et visuelle sur le parc, au profit des autres utilisateurs.

2.3 L'art public

Expo 67 a constitué une étape essentielle du développement de l'art public à Montréal et au Québec. L'Exposition a laissé à Montréal un riche héritage, dont le joyau ultime est bien sûr *Man, three disks*, d'Alexander Calder, qui sera mis en valeur dans l'allée Calder. Nous y reviendrons dans la section suivante.

Le corpus d'oeuvres d'art du parc Jean-Drapeau se distingue du reste de la collection de la Ville par le nombre d'oeuvres créées par des artistes étrangers. Par ailleurs, il reste plusieurs témoins d'Expo 67 sur chacune des deux îles.

Pour ce qui est de Sainte-Hélène, certaines oeuvres marquantes seront réinstallées sur la future allée Calder, qui sera inaugurée en 2019, améliorant ainsi leur visibilité. Dans le cas des oeuvres qu'on retrouve actuellement sur l'île Notre-Dame, nous en parlerons à la section 4.

3. L'île Sainte-Hélène

Comme l'indiquent les documents de la SPJD, «*Le plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur ouest de l'île Ste-Hélène (PAMV) et de la promenade de l'île Notre-Dame (2013), prévoyait d'aménager le parterre en amphithéâtre et l'allée Calder, ainsi que trois autres axes majeurs d'intervention soit 1) la promenade Ste-Hélène (promenade riveraine panoramique pour se réappropriier les berges), 2) la Place des Nations, le Lac des cygnes, le pont de la Concorde et 3) un lieu d'accueil au quai de la navette fluviale*».

De toute évidence, les «*trois autres axes majeurs d'intervention*» ont été reportés à une phase ultérieure. C'est particulièrement regrettable dans le cas de la **promenade panoramique**, qui était la réponse de la Ville aux demandes répétées des citoyens — notamment lors des consultations précédant le 375^e anniversaire — d'améliorer les vues et l'accès au fleuve.

Il y a quelques années, plusieurs citoyens ont fait publiquement campagne pour que *Man, three disks*, l'oeuvre iconique d'Alexander Calder, héritage majeur d'Expo 67, soit déménagée au centre-ville, car l'aménagement actuel ne permettait pas de l'apprécier à sa juste valeur.

Le nouvel espace public d'un demi-kilomètre de long, qui porterait le nom d'«allée Calder», rend bien hommage à l'oeuvre de Calder et mènera de la Biosphère jusqu'à une vue remarquable sur le fleuve. Par ailleurs, bien voir le Calder à partir du Vieux-Montréal faisait aussi partie de l'objectif. Si on en juge à partir de l'état actuel des travaux, il semble que ce sera bien le cas.

Le nom d'«allée Calder» fait toutefois problème. Le nouvel aménagement, dont l'amplitude permettra également d'accueillir d'autres oeuvres d'art emblématiques, n'est pas une simple «allée». Des termes comme «agora», «esplanade», «cours» ou «promenade» seraient davantage appropriés.

En plus d'une vue imprenable sur le fleuve et la silhouette de Montréal, il y a d'autres raisons de se préoccuper de l'aménagement prochain de la promenade riveraine panoramique. Celle-ci doit mener, dans un premier temps, du quai de la navette fluviale jusqu'à la pointe ouest de l'île Sainte-Hélène, pour rendre la Place des Nations facilement et agréablement accessible au public. À long terme, on devrait pouvoir y déambuler sur la plus longue distance possible, autour des deux îles.

La **Place des Nations** a constitué un lieu privilégié d'activités jusqu'au début des années 80. C'est ainsi que le Festival international de jazz de Montréal a débuté ses activités à la Place des Nations en juillet 1980 en mettant en vedette le grand musicien Ray Charles.

La Place des Nations constitue sans doute le principal angle mort du parc Jean-Drapeau. Angle mort physique, puisqu'elle est quelque peu dissimulée derrière le pont de la Concorde, mais aussi mental, puisqu'il ne s'y est rien passé de significatif depuis plus de 35 ans et qu'elle est en train de disparaître de l'imaginaire montréalais.

En plus de remettre en valeur un témoin majeur d'Expo 67, la mise à niveau de la Place des Nations pourrait permettre d'accueillir des activités et événements qui allégeraient l'utilisation à des fins événementielles d'autres parties du Parc.

À l'autre extrémité de la future «allée Calder», le dôme géodésique conçu par Buckminster Fuller pour héberger le pavillon des États-Unis en 1967 a été transformé depuis 1995 en un centre d'interprétation sur l'eau, puis en musée portant sur l'environnement et le climat.

La **Biosphère** a échappé aux menaces de fermeture, en 2012, mais au prix de compressions budgétaires de 85%. Elle n'a pu compter, au cours des dernières années, que sur des ressources ultra-minimales.

Pour l'architecte Éric Gauthier, «*La Biosphère représente la plus spectaculaire réalisation de l'architecte Richard Buckminster Fuller, lui-même concepteur visionnaire, voire utopiste et, pour beaucoup, parmi les plus importants précurseurs de la philosophie du développement durable actuelle et toujours parmi ses plus importantes sources d'inspiration. Dans ce contexte, le dôme géodésique de la Biosphère représente en lui-même une icône de la conscience environnementale et ce, à l'échelle mondiale.*»

Alors que les enjeux liés à l'environnement et aux changements climatiques sont plus d'actualité que jamais, il est pour le moins étrange que l'avenir de la Biosphère, à seize mois de l'échéance du bail, soit toujours inconnu. Il faut souhaiter que ce silence s'explique par le fait que le gouvernement du Canada s'apprête à conférer à la Biosphère un statut et des moyens qui lui permettent d'être en phase avec l'importance stratégique planétaire de ces enjeux.

Quoi qu'il en soit, il apparaît impératif que le gouvernement du Canada profite du momentum créé par la consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau pour annoncer dès cet automne ses intentions. Il serait absurde qu'au moment de l'inauguration de l'allée Calder, au cours du printemps 2019, aucune vocation stratégique n'ait été identifiée pour l'oeuvre phare de Buckminster Fuller. Finalement, quelques mots sur le **pavillon Hélène-de-Champlain**. Voici des extraits du court texte qu'on retrouve dans le document *État des lieux du parc Jean-Drapeau*, publié par la Société du parc Jean-Drapeau.

Le Pavillon Hélène-de-Champlain, qui demeure un actif de la Société du parc Jean-Drapeau, doit compléter ses travaux de rénovation. Dans le souci de rentabiliser ses installations, le Parc ouvrira ses portes aux entreprises et invités privés avec une programmation complète visant la promotion des saveurs et talents culinaires québécois. (...)

L'objectif est de faire du Hélène-de-Champlain une destination d'expériences, ouvert 12 mois par année aux citoyens de Montréal grâce à une programmation culinaire, afin de devenir un pôle rassembleur et une vitrine en matière de tourisme gourmand aux saveurs locales (...). Véritable lieu de découverte, le Hélène-de-Champlain se veut un site reconnu comme destination incontournable des épicuriens d'ici et d'ailleurs par une offre renouvelée.

Ce texte indique que la SPJD a déjà une idée claire de la vocation future du pavillon Hélène-de-Champlain. Cette vocation — *destination incontournable des épicuriens d'ici et d'ailleurs* — apparaît logique, compte tenu de l'histoire de ce pavillon. Toutefois, l'abandon d'un important projet privé, il y a quelques années, suscite des questions légitimes.

Culture Montréal considère que cet immeuble doit retrouver une vocation adéquate. S'il semble à première vue logique que celle-ci soit liée au monde de la gastronomie, ce

n'est pas la seule. On pourrait également, compte tenu de sa proximité avec la Biosphère, penser à une vocation muséale.

4. L'île Notre-Dame

Lorsque le site de l'Expo 67 a été conçu, puis réalisé, au cours des années soixante, l'immensité du site ne posait pas de difficulté, puisqu'avec le site de l'Expo venaient... l'Expo-Express, ainsi que les minirails. Par la suite, il nous faut constater que la question de la mobilité à l'intérieur du parc a été, en bonne partie, réglée de facto par le transport automobile privé.

Ce constat est frappant à l'île Notre-Dame, éloignée du métro, et il constitue sûrement un facteur important de sa faible fréquentation, hormis le Casino.

Tout comme le parc Jean-Drapeau ne peut pas être seulement une collection d'attractions, l'île Notre-Dame ne peut pas se résumer au Casino et au Grand Prix. Si on souhaite que les citoyens puissent profiter de manière optimale de tout ce que l'île Notre-Dame a et aurait à offrir, le nouveau plan directeur doit accorder priorité à la question de la mobilité.

En attendant l'installation d'un système de transport collectif qui relie le parc Jean-Drapeau au sud du centre-ville — hypothèse qui semble de plus en plus plausible — un circuit permanent de la STM qui fait le tour des deux îles serait déjà un net progrès et permettrait également de favoriser une augmentation de la fréquentation du musée Stewart, sur l'île Sainte-Hélène.

Maintenant que les événements qui avaient migré ici pour la durée des travaux retourneront à l'amphithéâtre en 2019, l'occasion sera belle de jeter un nouveau regard sur l'avenir de l'île Notre-Dame.

Malgré le sous-investissement, on retrouve des endroits magiques sur l'île Notre-Dame. Donner un nouveau souffle au jardin des Floralies et aux canaux qui le traversent? Avoir accès aux espaces locatifs (pavillon de la Jamaïque, la Toundra) dans un contexte plus invitant? Oui, bien sûr.

Parmi les sept oeuvres d'art public qu'on y retrouve, quatre sont des héritages d'Expo 67, dont un remarquable totem Kwakiult. Un jardin des Floralies «revu et amélioré» serait l'hôte idéal d'un parc de sculptures. D'ailleurs, une plus grande présence de l'art public contribuerait à donner du sens à l'ensemble du territoire de l'île Notre-Dame.

On peut aussi penser, éventuellement, à redonner vie au théâtre qui se trouve dans l'ancien pavillon du Canada, donc depuis plus de cinquante ans. Ce théâtre est encore en mesure d'être utile — jusqu'à 500 places — moyennant certains travaux de mise aux normes. Toutefois, avant de passer à cette étape, encore faut-il être capable de s'y rendre en toutes saisons...

De nouveaux défis se présentent également. Quoi faire des espaces vacants à l'est du jardin des Floralies? Comment utiliser les nouveaux espaces locatifs que seront les paddocks en-dehors du mois de juin? Comment mieux connecter la plage Jean-Doré et le jardin des Floralies?

Pendant qu'une réflexion plus approfondie permettra de planifier le parc de l'île Notre-Dame de l'avenir, il sera bien inspiré de profiter de l'adoption d'un nouveau plan directeur pour identifier une solution fonctionnelle à la mobilité à l'intérieur du parc.

5. Conclusion

Recommandation

Considérant la charge symbolique, pour les Montréalais, des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame – qui accueillirent l'Expo 67 – Culture Montréal recommande que le futur plan directeur du parc Jean-Drapeau s'inscrive dans une vision de développement cohérente, faisant de l'histoire, du patrimoine et de la géographie le terreau privilégié à partir duquel réémergera une identité collective forte, suscitant l'adhésion de l'ensemble des citoyens.

Propositions

1. Procéder à une réflexion sur l'utilisation éventuelle du patrimoine militaire de l'île Sainte-Hélène, particulièrement dans le contexte du déménagement éventuel du musée Stewart.
2. Reconnaître que l'accueil d'événements fait clairement partie de l'ADN du parc Jean-Drapeau, mais que cet accueil doit être assorti de balises claires concernant l'impact des événements sur l'ensemble des utilisateurs du parc.
3. Faire une place significative à l'art public dans la réflexion sur l'avenir de l'île Notre-Dame.
4. Accorder la priorité à l'aménagement de la promenade panoramique et à la mise à niveau de la Place des Nations lors de la prochaine phase des travaux.
5. Identifier une autre dénomination que le terme «allée» («allée Calder»), pour rendre justice à l'amplitude de cet espace qui mettra en valeur l'oeuvre d'Alexander Calder.
6. Demander au gouvernement du Canada de faire connaître, dès cet automne, ses intentions concernant l'avenir de la Biosphère comme musée de l'environnement et du climat, compte tenu du fait que le bail se termine dans à peine une quinzaine de mois.
7. Demander à la SPJD de faire connaître le processus qui confirmera la vocation du pavillon Hélène-de-Champlain.
8. Identifier une solution fonctionnelle permanente à la mobilité entre la station de métro et les autres centres d'intérêt du parc.
9. Procéder à une réflexion d'ensemble sur l'avenir de l'île Notre-Dame qui favorise l'embellissement du jardin des Floralies et identifie une vocation aux espaces déstructurés situés entre le pont de la Concorde et le pont du Cosmos.